



Siège social

Dojo
7 Rue des Entrepreneurs
59700 Marcq en Baroeul
Contact: contact@marcqjudo.fr

Site Internet : <http://marcqjudo.fr>
Sur Facebook : [marcqjudo](https://www.facebook.com/marcqjudo)

MARCQ-JUDO est affilié :
FFJDA N° : NO01590630 & FFSA N° : 59/35

L'Association

Les activités sportives sont encadrées par
3 professeurs Diplômés

| | |
|---------------------|----------|
| David Adamkiewicz | 2ème dan |
| Mehdi Guessad | 4ème dan |
| Fulvio Mastrodicasa | 4ème dan |

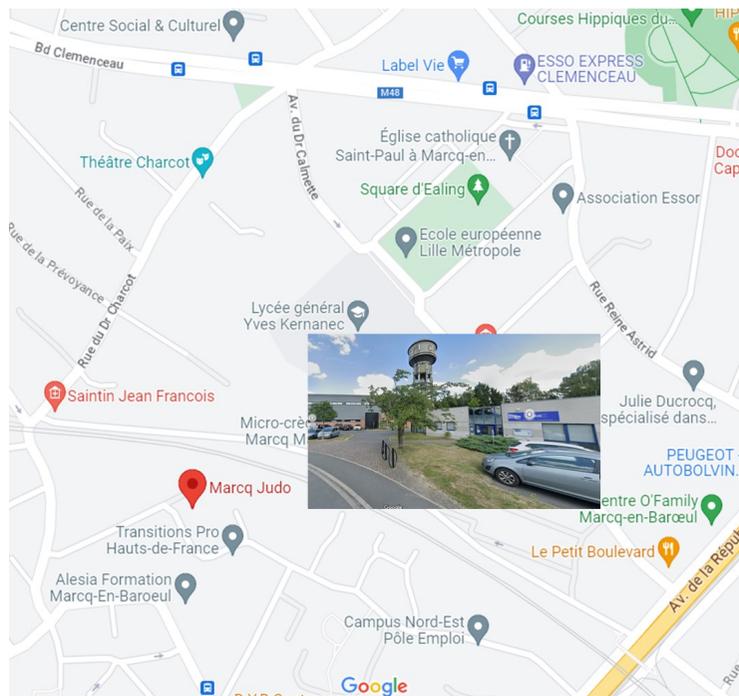
secondés par des assistants diplômés :
Sylvain et Kevin
et des bénévoles gradés

Le club de MARCQ-JUDO c'est:

- ☑ Une section Para Judo
- ☑ Une ambiance conviviale, avec des activités pour tous
- ☑ Des bénévoles & enseignants à votre écoute
- ☑ Le savoir faire d'un des clubs le plus fréquenté de la Métropole Lilloise
- ☑ Des Stages et animations sportives organisées par le club

Plan d'Accès

Quartier du Plouich, à côté de la salle HERZOG



Arrêt TRAM : BUISSON
Arrêt bus : LIGNE C 10 arrêt Eglise St LOUIS



Nos Activités



Baby judo, Judo loisir, Judo compétition, Ju-Jitsu (Self-défense), Para Judo, Taïso (renforcement musculaire).

Accueil à partir de 4 ans.

Cours enfants:

Dispensés de début septembre à fin juin hors jours fériés.

Suspendus pendant les vacances scolaires.

ATTENTION: les cours ont toujours lieu le 1er samedi des vacances scolaires.

Cours adultes:

Dispensés de début septembre à fin juin hors jours fériés.

Le code moral

| | |
|-----------------|----------|
| Politesse | Modestie |
| Courage | Honneur |
| Contrôle de soi | Respect |
| Sincérité | Amitié |

Une question, un renseignement, un problème :
Rencontrez-nous pendant les heures de cours

ou
Envoyez un message à contact@marcqjudo.fr

ou
Visitez notre site Internet :
<http://marcqjudo.fr>

Les enseignants, les membres du Conseil d'administration et les bénévoles de l'association sont à votre disposition.

Les Heures de cours

JUDO

Le mercredi matin

Nés de 2014 à 2018 (mini-poussins à benjamins)
09H00 - 10H00

Nés en 2019/2020 (baby) 11H00 - 12H00

Le mercredi après midi

Nés en 2019/2020(baby) 13H30 - 14H30

Nés en 2017/2018 (mini-poussins) 14H30 - 15H30

Nés en 2015/2016 (poussins) 15H30 - 16H30

Nés en 2013/2014 (benjamins) 16H30 - 17H30

Nés de 2008 à 2012 (minimes/cadets) 17H30 - 19H00

Le vendredi

Nés de 2008 à 2013 (benjamins à cadets)18H00 - 19H30

Le samedi

Nés en 2019/2020(baby) 13H30 - 14H30

Nés en 2016/2017/2018 14H30 - 15H30

Nés de 2008 à 2015 (poussins 2 à cadets) 15H30 - 16H30

JUJITSU

Le samedi

Nés de 2008 à 2016 (poussins 2 à cadets) 16H30 - 17H30

JUDO

Le mercredi (à partir de cadets) 19H00 - 21H00

Le vendredi 19H00 - 20H30

JUJITSU

Le lundi 20H00 - 21H30

Le mercredi 20H30 - 22H00

Le samedi 10H30 - 12H00

TAISO (renforcement musculaire)

Le lundi 18H30 - 20H00

Le samedi 09H00 - 10H30

Le mercredi 10H00 - 11H00

Le samedi 17H30 - 18H45

Les Inscriptions

Comment s'inscrire ? :

- pendant les horaires de permanences définis & affichés au dojo et sur le site internet

Nous vous conseillons de tester l'activité voulue avant de finaliser l'inscription !!! (voir conditions avec les membres du bureau)
(2 séances d'essai autorisées)



Les documents nécessaires :

- la fiche d'inscription remplie et signée.
- Attestation ou certificat médical :
 - Adulte ne pratiquant pas de compétition: un certificat médical valable pour la saison **(septembre à juin)** avec la mention « Apte à la pratique du judo/jujitsu ou Taiso »
 - Mineur (hors compétiteur) : attestation médicale
 - Compétiteurs enfants et adultes** : passeport & certificat médical obligatoires avec mention « Apte à la pratique du judo y compris en compétition »

- le règlement des cotisations
- une photo d'identité (pour les enfants).

Il est à noter que :

- Le licencié majeur ne pourra pratiquer sans avoir fourni de certificat médical.**
- Ne pourront assister aux cours que les adhérents ayant fourni un dossier complet et validé par un membre du bureau (hors séances d'essai)**

Les Tarifs

Le coût d'une inscription est décomposé en trois parties :

l'Adhésion, donne la qualité de membre de l'Association MARCQ-JUDO.

la Cotisation, donne le droit de pratiquer l'activité choisie.

la Licence, FFJDA ou FFSA, donne le droit de pratiquer un art martial. Elle est reversée intégralement à la fédération respective.

Ces 3 composantes sont renouvelables annuellement

Total hors réduction

JUDO et JUJITSU

Moins de 16 ans **160 €**

16 ans et + **170 €**

Para judo **125 €**

TAISO

Tout âge **140 €**

Les réductions :

- tarifs dégressifs pour une même famille à partir du 2^{ème} inscrit (les réductions ne sont applicables qu'au conjoint et aux enfants de moins de 25 ans ayant la même adresse)
- à partir du 5^{ème} inscrit paiement de la licence uniquement
- possibilité de paiements échelonnés par chèques jusqu'à 4 fois (1er chèque encaissé le mois de l'inscription et dernier chèque au 31 mars de la saison en cours)

Les catégories d'âge:

- Babys: nés en 2019 et 2020
- Mini-poussins: nés en 2017 et 2018
- Poussin: nés en 2015 et 2016
- Benjamins: nés en 2013 et 2014
- Minimes: nés en 2011 et 2012
- Cadets: nés en 2008, 2009 et 2010
- Juniors: nés en 2005, 2006 et 2007
- Seniors: nés en 2004 et avant

Enfants

Adultes

Para Judo